

MUSIQUE

Admission en 2^e année (DF)

Examen écrit de musique et interprétation musicale ; durée : 90 + 5 minutes

Programme de l'examen

1a. Les instruments de musique et la voix (référence : GIM)

Introduction pp. 24 à 25 Idiophones pp. 26 à 29

Membranophones pp. 32 à 33 (membranophones – timbales)

Cordophones pp. 35 à 37 et 40 à 45

Aérophones pp. 46 à 57

1b. La voix (référence : GIM)

Production du son et tessitures pp. 22 à 23

2. Genres et formes (référence : GIM)

 Canon
 pp. 112 à 113

 Concerto
 pp. 118 à 119

 Variation
 pp. 156 à 157

3. Langage musical (référence : ETI)

Les hauteurs : les clés, les hauteurs pp. 6 à 9

les altérations p. 11

Les durées°: les durées pp. 3 à 5 et 12 à 14

les silences p. 10

Les intervalles : les intervalles simples p. 18

Les gammes : tonalité, gamme, mode, échelle pp. 15 à 16 et 22 à 28

La mesure : mesures simples et composées pp. 30 à 34

Le tempo et les indications de mouvement pp. 36 à 37

Les nuances et accents p. 39 à 40

Les signes de reprise p. 41

Manuels de référence - bibliographie

- Ulrich MICHELS, Guide illustré de la musique : volume I. Paris, Fayard, *Les Indispensables de la musique*, 1988. (= GIM)
- NN; Eléments de théorie indispensable à la pratique instrumentale, Epone, Publication H Cube, 1999. (= ETI)

Ces deux ouvrages de référence peuvent être commandés en librairie et se trouvent dans plusieurs bibliothèques scolaires et municipales. L'achat des deux volumes du « Guide illustré de la musique » est fortement conseillé pour qui souhaite entreprendre des études musicales.

Forme de l'examen écrit (90 minutes)

Questions sur les points 1a, 1b et 2 du programme ci-dessus.

Questions de théorie musicale sur le point 3 du programme ci-dessus.

Certaines questions de l'examen peuvent être basées sur la compréhension de lecture d'une partition d'orchestre (concerto ou symphonie par exemple).

Instrument / Chant (5 minutes)

L'élève jouera en solo une <u>pièce instrumentale</u> de son choix (ou <u>chant</u> si l'élève est chanteur/chanteuse).

Durée approximative : de trois à cinq minutes. Niveau adapté à l'élève en fonction de son expérience (minimum une année de pratique). Merci d'apporter la partition le jour de l'examen.

Matériel ou document autorisé

Aucun